

► De nombreuses ressources sont mobilisables pour accompagner les acteurs et les gestionnaires dans le bassin Loire-Bretagne, elles sont disponibles sur le site internet du Centre de Ressources Loire nature, tout comme le bilan de la stratégie de gestion des EEE du bassin Loire-Bretagne 2014-2020.



Outils techniques
Guide d'identification, liste catégorisée des espèces EEE, manuel de gestion, atlas des espèces EEE, etc.



Outils de sensibilisation :
Affiches, posters et plaquettes thématiques



► Le groupe de travail s'appuie sur des coordinations territoriales qui assurent l'animation d'un réseau sur tout le bassin

Bretagne

Olivier Audras, FREDON Bretagne
olivier.audras@fredon-bretagne.com

Normandie

Charlotte Bouin, CEN Normandie
c.bouin@cen-normandie.fr

Centre Val-de Loire - Flore

Charline Teffaut, CEN Centre-Val de Loire
charline.teffaut@cen-centrevaldeloire.org

Centre Val-de-Loire - Faune

Segolène Faust, DREAL Centre-Val de Loire
segolene.faust@developpement-durable.gouv.fr

Pays de la Loire

Justine Celis, CEN Pays de la Loire
j.celis@cenpaysdelaloire.fr

Bourgogne

Alan Meheust, FCEN (provisoire)
alan.meheust@reseau-cen.org

Auvergne Rhône-Alpes

Sylvie Martinant, CEN Auvergne
sylvie.martinant@cen-auvergne.fr

Nouvelle Aquitaine

Amandine Ribreau, Agence Régionale de la Biodiversité
amandine.ribeau@arb-na.fr

Département de la Loire

Florence Baleyrier, DDT 42
florence.baleyrier@loire.gouv.fr

► Pour aller plus loin

En plus des outils du réseau d'acteurs sur les EEE du bassin de la Loire, la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels propose de nombreuses ressources sur le patrimoine naturel ligérien, avec une base documentaire, une lettre d'information et des événements sur le Centre de Ressources Loire nature.



Le Centre de ressources national EEE, propose également des informations générales sur le sujet, des actualités locales, nationales et internationales régulières, ainsi que de nombreuses ressources réglementaires, techniques et scientifiques.

► Le réseau des Conservatoires d'espaces naturels regroupe 23 associations à but non lucratif et d'intérêt général, qui préservent et gèrent 180 000 hectares répartis dans 3 700 sites naturels, dans 1 commune sur 8 en France. Plus de 1 000 de ces sites sont ouverts au public, et accueillent chaque année 6 millions de visiteurs.

Nous contacter

Fédération des Conservatoires d'espaces naturels
199 rue de la Juine, 45160 Olivet
www.reseau-cen.org

Alan Méheust
Chargé de mission Loire EEE
alan.meheust@reseau-cen.org
06 21 88 81 91



Stratégie de gestion des espèces exotiques envahissantes

Pour connaître et agir dans le bassin de la Loire



Avec le soutien financier de :



Dans le cadre du :



Cette opération est cofinancée par l'Union européenne. L'Europe s'engage dans le bassin de la Loire avec le fonds Européen de développement régional.

Espèces exotiques envahissantes

Groupe de travail
Bassin Loire-Bretagne

Une espèce animale ou végétale est qualifiée d'exotique envahissante (ou invasive) dès lors qu'elle est introduite dans un milieu hors de son territoire d'origine et qu'elle a des impacts négatifs écologiques, économiques et/ou sanitaires.

Le groupe de travail sur les espèces exotiques envahissantes du bassin Loire-Bretagne

Depuis 2002 et à l'initiative de l'agence de l'eau Loire-Bretagne, le groupe de travail sur les espèces exotiques envahissantes (EEE) du bassin rassemble les acteurs concernés par cette thématique : partenaires techniques et financiers, gestionnaires, experts et coordinateurs. Il est financé dans le cadre du plan Loire grandeur nature et animé par la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels depuis 2007. Le groupe a pour but de faciliter les échanges et la mutualisation de connaissances grâce à la production d'outils partagés.

La stratégie de gestion EEE du bassin Loire-Bretagne

À la suite du plan Loire III (2007-2013), il est apparu nécessaire de préciser davantage le cadre et les orientations pour les échanges et les actions concernant les espèces invasives dans le bassin Loire-Bretagne. Une stratégie à l'échelle du bassin a donc été produite en 2014, à partir de l'ensemble des travaux, réflexions et expériences menées par le groupe de travail du bassin. Cet outil répond au besoin de coordination des actions à cette échelle.

Les lignes directrices de la stratégie de bassin

- 1 **Entretien et préserver les habitats et la fonctionnalité des écosystèmes en prévenant les invasions biologiques.**
- 2 **Mettre en place des dispositifs de détection précoce et de gestion prioritaire des espèces invasives avérées émergentes.**
- 3 **Mettre en place des moyens d'intervention adaptés selon l'espèce et les enjeux identifiés de sa gestion.**
- 4 **Collecter, gérer et partager les informations sur les espèces et la gestion grâce à des liens réguliers entre chercheurs et gestionnaires.**
- 5 **Restaurer les habitats et les fonctionnalités des écosystèmes colonisés par ces espèces.**
- 6 **Sensibiliser et informer le public et les partenaires concernés par la problématique.**
- 7 **Mutualiser et échanger les expériences de gestion et les connaissances acquises dans le bassin.**

Une stratégie avec un ensemble d'actions

► Coordination des actions

• Renforcer et coordonner un réseau territorial et assurer l'interface entre tous les acteurs de la gestion et de la connaissance des EEE

90

Réunions pour la coordination des acteurs dont 20 à l'échelle bassin

33

Participations à des réunions ou des séminaires à portée plus large que le bassin de la Loire, nationales et internationales



Dynamiser le réseau autour des journées techniques

Ces rencontres favorisent l'échange de connaissances, d'informations et de retours d'expériences. Elles sont ouvertes à l'ensemble des acteurs impliqués sur les espèces exotiques envahissantes. Les sujets abordés répondent aux besoins exprimés par le réseau et participent à la formation des participants. L'ensemble des ressources sont disponibles sur le Centre de Ressources Loire nature. Plus largement, une centaine de journées ont été organisées entre 2014 et 2020 dans le bassin par les acteurs des territoires pour s'adapter à tous les contextes et proposer des thèmes variés.

La Fédération des Conservatoires d'espaces naturels met en œuvre la stratégie de bassin avec l'appui du groupe de travail. Ces actions sont déclinées dans les territoires par les acteurs impliqués sur la thématique et permettent d'améliorer la prévention, la gestion et la sensibilisation dans le bassin Loire-Bretagne.

► Connaissances, échanges, et sensibilisation

- Faciliter la **synthèse** et l'**échange** de connaissances et d'expériences
- Proposer des **outils** de référence et de **sensibilisation**
- **Former** les acteurs du bassin

20

Retours d'expériences

9

Outils techniques

592

Documents ajoutés à la base documentaire et 4 synthèses documentaires

13

Outils de communication édités par le bassin



Renforcer les liens entre chercheurs et gestionnaires

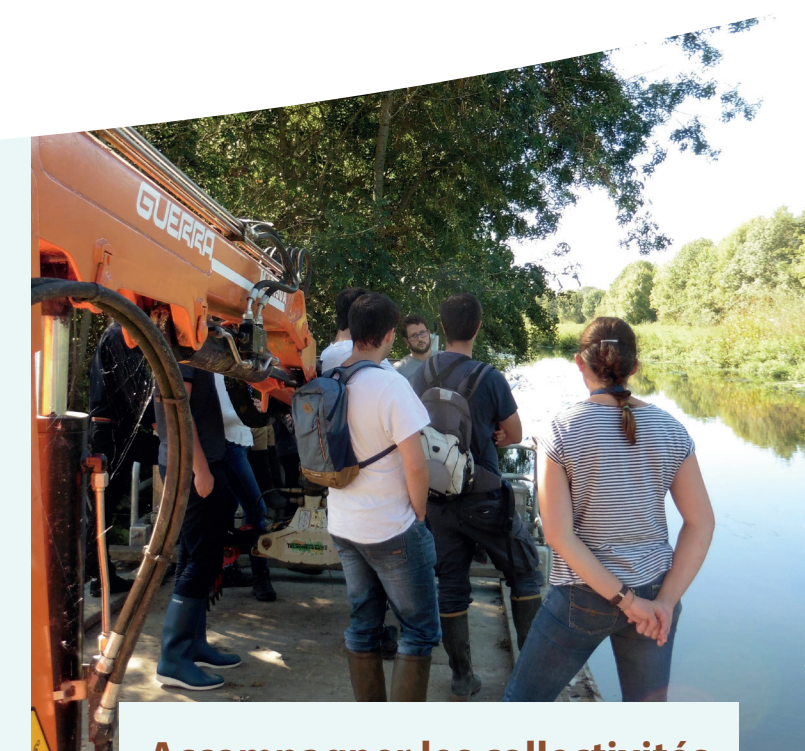
La diversité des acteurs au sein du réseau permet la mise en relation des experts et des gestionnaires et la valorisation de la recherche-action. Le réseau a par exemple accompagné l'INRA-Agrocampus Ouest dans son projet d'étude des formes terrestres de jussies. Cette collaboration a déjà permis une amélioration de la connaissance dans les territoires d'expérimentation, le développement de techniques innovantes ainsi que d'apporter des réponses aux enjeux de société autour du maintien de l'agriculture dans les espaces envahis. Les résultats de cette étude sont valorisés dans le bassin et au niveau national.

► Actions pour la gestion

- Structurer et animer un **réseau de veille et d'alerte** sur les espèces émergentes
- **Conseiller** les porteurs de projets de gestion sur les aspects techniques et scientifiques des interventions
- Les animateurs de réseau sur le bassin ont répondu à plus de **1000 sollicitations** de gestionnaires

155

Formations organisées sur le bassin par les coordinations, plus de 2400 personnes formées



Accompagner les collectivités

Sur l'ensemble du bassin, les membres du réseau conseillent et accompagnent les collectivités dans la gestion des EEE. La charte d'engagement des collectivités contre l'introduction des plantes invasives en Centre-Val de Loire est un bon exemple de ces partenariats : en échange de l'engagement de la collectivité à ne pas planter d'espèces invasives sur son territoire, le Groupe de Travail Plantes Invasives en région Centre-Val de Loire (GTPI), propose un accompagnement des agents pour la gestion, la formation et la communication.